



Procès-verbal
Conseil d'établissement de l'école

École Bois-Franc-Aquarelle
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys - CSSMB

Lieu : 2085, rue de Londres, Saint-Laurent (Québec) H4L 3A5 (édifice Bois-Franc) Heure : 18 h 30

Rencontre virtuelle ☐ Séance : ☒ Ordinaire
☐ Extraordinaire

Date : jeudi, 7 mai 2026

1. Prise de présences, vérification du quorum et ouverture de séance

Nom du membre	Présent	Absent
Parents		
Chantale Rivest	☒	☐
Bertrand Robitaille-Grou	☒	☐
Jérôme-Manuel Roy	☒	☐
Claude-Ève Dubuc	☒	☐
Natasha McQuaid	☒	☐
Membres du personnel (enseignant, de soutien, professionnel non enseignant et de service de garde)		
Majdouline Choufa	☒	☐
Julie Cardinal	☒	☐
Dalal El-Hamod	☒	☐
Mariana Manolis	☒	☐
Jean-François Cuierrier	☒	☐
Membres de la communauté		
	☐	☐
	☐	☐

Direction de l'école : Maude Dumouchel-Lefebvre
Direction adjointe : Annie Dubois

Vérification du quorum et ouverture de la séance :

CONSIDÉRANT QUE	Le quorum aux séances du conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents.
EN CONSÉQUENCE	La séance est ouverte à 18 h 39 après avoir constaté que toutes et tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et que le quorum est respecté.

Numéro de résolution :
CÉ-2025-2026 - 029

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE	Un ordre du jour a été élaboré et communiqué aux membres du conseil d'établissement.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Jean-Francois Cuierrier et appuyé par Claude-Eve Dubuc

Numéro de résolution :
CÉ-2025-26 - 030

IL EST RÉSOLU QUE

- ☐ L'ordre du jour proposé est adopté sans modifications.
OU
☒ L'ordre du jour proposé est adopté avec les modifications suivantes :
- Modification de la numérologie
- Ajout de deux points

3. Période des questions du public, s'il y a lieu

Aucune

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2025 et le traitement de ses suivis

CONSIDÉRANT QUE	La séance précédente s'est tenue le : jeudi, 26 mars 2026 et que le procès-verbal de celle-ci a été envoyé aux membres le jeudi, 26 mars 2026
CONSIDÉRANT QUE	Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de cette séance et consentent à la dispense de lecture du procès-verbal.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Natasha McQuaid et appuyé par Jérôme Manuel Roy et

5. Point d'informations

5.1 Nouvelles du conseil des élèves	- Les projets déjà faits - Ceux à venir - Notre projet durable : Aquarelle en drapeaux
5.2 Nouvelles de la direction	- Cross-country, belle réussite ! Les beaux encouragements de tous. Poursuivre la préparation et l'améliorer - Prévision clientèle de l'an prochain et effectifs - Sondage est fait et nous avons les résultats qui seront présentés lors de la prochaine rencontre - Récompenses école : Aquarelle : cachette géante, Bois-Franc : grands jeux en - Le code de vie est reconduit pour l'an prochain

5.3 Nouvelles du service de garde	- La semaine prochain est celle du service de garde, il y aura une thématique par jour. - Le dernier droit pour la préparation de l’an prochain.

6. Points à traiter à l’ordre du jour, tel qu’adopté

6.1 Avis et recommandation en lien avec une inquiétude des services offerts à la bibliothèque pour 2026-2027

Nous avons reçu une lettre qui a demandé de maintenir la bibliothèque pour son importance avec notre clientèle.

Nous allons conserver la fréquentation de la bibliothèque sera maintenue. Nous allons faire les choses autrement. Nous sommes en communication avec la bibliothécaire du CS afin de maximiser son utilisation.

Une consultation a été faite auprès du personnel qui a décidé de prioriser les services de soutien aux élèves.

Les parents et les enseignants émettent un cri du cœur pour maintenir et améliorer le service.

Le budget pour garnir notre bibliothèque demeurera.

6.2 Dépôt du calendrier 2026-2027

Il a été partagé dans l’envoi de document. Les rencontres de parents seront les jeudis soirs. Il sera redéposé à la prochaine rencontre.

6.3 Approbation des listes de fournitures scolaires 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE	Les listes ont été vérifiées par les enseignants et par le CS. Certains parents proposent une uniformité dans les mots. Les propositions seront considérées et l’uniformisation sera faite dès cette année pour les listes de l’an prochain. Préciser la fonction des écouteurs de la 6^e année et le 930.
-----------------	--

EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Chantale Rivest et appuyé par Mariana Manolis
----------------	--

6.4 Reddition de compte mesures protégées 2025-2026	
Numéro de résolution : CÉ-2025-2026-032	IL EST RESOLU ☒ à l'unanimité ☐ à la majorité
CONSIDÉRANT QUE	QUE :

EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Jean-Francois Cuierrier et appuyé par Dalal El Hamod
----------------	---

Numéro de résolution : CÉ-2025-2026-033	IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐ à la majorité QUE :
---	---

6.5 Approbation des tarifs au service de garde et du diner pour l'année scolaire 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE	En suivant l'indexation, il y aura un ajout de 0,10\$ par jour. Une augmentation par rapport au retard. Le montant sera jusqu'à 15\$ par tranche de 15 minutes. On maintient les frais de 10\$ pour les journées pédagogiques.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Natasha McQuade et appuyé par Chantale Rivest
Numéro de résolution : CÉ-2025-2026-034	IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐ à la majorité QUE :

6.6 Adoption des règles de fonctionnement du service de garde pour 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE	Les changements : - Les journées pédagogiques sont organisées par Form - La nouvelle tarification - Il est demandé d'ajouter les informations des sorties lors des journées pédagogiques dans le courriel de confirmation.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Chantale Rivest et appuyé par Bertrand Robitaille-Grou
Numéro de résolution : CÉ-2025-2026-035	IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐ à la majorité QUE :

6.7 Planification de la consultation obligatoire des élèves pour 2025-2026

CONSIDÉRANT QUE	Nous utiliserons le QSVE-BE.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Jérôme Manuel Roy et appuyé par Bertrand Robitaille-Grou
Numéro de résolution : CÉ-2025-2026-026	IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐ à la majorité QUE :

6.8 Accessibilité lors des communications

	Il est suggéré de s'intéresser au code d'accessibilité dans les communications.
--	---

6.9 Rue école

	Est-ce que nous avons maintenu les contacts avec la ville ? Si nous voulions la rendre permanente, nous devrions faire un lien important entre leur plan de développement. Chantal se porte volontaire pour donner un coup de pouce. La rencontre du conseil est la première semaine de chaque mois. Pouvons-nous installer des roues sur les clôtures ? Un sous-comité est formé : Chantal, Natasha, M. Yergo, Annie
--	--

7. Levée de la séance

CONSIDÉRANT QUE	L'ordre du jour est épuisé à 20 h 24
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Jean-Francois Cuierrier et appuyé par Bertrand Robitaille-Grou
Numéro de résolution : CÉ-2025-26-029	IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐ à la majorité DE LEVER l'assemblée de la séance ordinaire à 20 h 30.

8. Signature de la présidence et de la direction d'établissement

Présidence

Direction d'établissement